



OPINIONS CHAMPS LIBRES



CHRONIQUE

Luc Ferry

luc.ferry@yahoo.fr
www.lucferry.fr

Reprendre la lutte contre le harcèlement scolaire!

Gabriel Attal a marqué son entrée Rue de Grenelle par des mesures fortes contre l'entrisme islamiste, d'autres pour le retour aux fondamentaux et contre le harcèlement scolaire. Il a bien évidemment tout mon soutien et il le sait. Même si certains regrettent déjà que les questionnaires proposés aux élèves ne soient que facultatifs, il faut espérer que cette enquête permettra de mesurer l'ampleur des phénomènes de harcèlement scolaire. Après, tout restera encore à faire, tout dépendra des leçons qu'on en tirera. Cela étant posé, quand j'entends certains prétendre que Gabriel Attal est le premier à s'engager dans ce combat, les bras, comme eût dit Pierre Dac, m'en tombent des mains!

Non seulement c'est faux, mais, en sacrifiant au plaisir rituel d'accabler « l'administration de l'Éducation nationale », on s'interdit de tirer les leçons d'un passé dont il faudrait pourtant s'inspirer. Évitez donc de redécouvrir l'Amérique à chaque remaniement ministériel et rétablissons la vérité : c'est Claude Allègre qui le premier mit en place un dispositif destiné à permettre aux chefs d'établissement de signaler directement au ministre les faits de violence scolaire. Transformé en un logiciel appelé Signa, ce dispositif fut conservé par Jack Lang, mais, quand j'arrivai au ministère, je pris la décision de l'étendre de manière systématique aux violences commises hors des établissements, c'est-à-dire au racket et au harcèlement, des fléaux qui

me paraissent d'autant plus graves qu'étant souvent situés hors de l'établissement ils échappaient largement à la vigilance des adultes.

La lutte contre ces délits fut pour moi un impératif primordial, comme en témoignent mes nombreuses interventions dans la presse, comme auprès des recteurs et de l'inspection. Le remplacement en 2007 du logiciel Signa, qui donnait des informations cruciales parce que directes, par Sivis, un système d'enquête aseptisé qui ne procède que par échantillons et porte avant tout sur la notion vague de « climat » des établissements, fut un signal de relâchement d'autant plus néfaste qu'il coïncidait avec la naissance des réseaux sociaux (Facebook en 2004 et Twitter en 2006) qui allaient changer du tout au tout la donne en matière de harcèlement.

Je suis convaincu qu'il faut remettre en place un logiciel d'information directe afin que tous - professeurs, parents, personnels, élèves, amis... - puissent signaler au ministre les violences scolaires, qu'elles aient lieu à l'intérieur des établissements ou en dehors. Je milite en outre depuis des années dans ce contexte pour la levée de l'anonymat sur les réseaux sociaux. On objectera que c'est inutile puisqu'il est facile de savoir qui se cache derrière un message. Il suffit de prendre en compte le nombre de posts qui circulent chaque jour sur la toile pour comprendre que cette objection est absurde : Facebook compte 3 milliards d'utilisateurs actifs par mois, 9000 tweets sont postés chaque seconde sur X (ex-Twitter) et 125 millions de hashtags par jour.





Si on y ajoute les messages qui circulent sur les autres réseaux (Snapchat, LinkedIn, TikTok, Instagram, Pinterest...), ce sont des centaines de millions de fake news, d'insultes racistes, antisémites, de diffamations et de menaces diverses qui circulent quotidiennement sur la toile, de sorte qu'il faudrait des millions de policiers et de magistrats employés à temps plein pour poursuivre les fautifs qui se cachent derrière des pseudos.

Pour lutter contre le harcèlement, trois mesures me paraissent donc s'imposer : d'abord, je n'y reviens pas, lever l'anonymat. Certains objecteront encore que ce n'est ni possible ni souhaitable. C'est en réalité les deux ! C'est en effet possible sur le modèle du « payant » déjà mis en place par Amazon Prime, un système que la plupart des réseaux semblent prêts à suivre aujourd'hui et qui permet de connaître l'identité des internautes ; mais c'est aussi souhaitable, car quoi de plus normal que leur demander de maîtriser leurs propos en assumant leurs responsabilités ? Ensuite, il faut punir sérieusement les coupables – ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui, comme on l'a vu avec ceux qui ont menacé de mort et de viol la petite Mila et qui s'en sont tirés avec du sursis : pourquoi pas une médaille ? Enfin, il faut obliger, sous peine de sanctions exemplaires, les auteurs de « deepfake » à préciser qu'il s'agit bien de faux, car ces vidéos ouvrent des possibilités de harcèlement encore inimaginables. Bref, tout reste à faire, mais, comme dit l'adage, s'il y a une volonté, il y a un chemin !

